

Arrêté du 13 mars 2014 modifiant l'arrêté du 10 octobre 2012 portant organisation de la direction générale de la santé

13/03/2014

Cet arrêté vient notamment préciser les quatre sous-directions chargées des politiques de santé : Sous-direction de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins ; Sous-direction de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques ; Sous-direction de la prévention des risques infectieux ; Sous-direction de la prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation.